

Le CREAT amorce un important projet pour la protection des berges de la région

Ville-Marie, le 20 février 2008 – Le Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue met en œuvre le *Projet de renaturation des berges de la MRC de Témiscamingue* afin de prévenir la dégradation des lacs et des cours d'eau de ce territoire. Ce projet est rendu possible grâce à une contribution de 200 000 \$ du Fonds pour dommages causés à l'environnement (FDE) dont Environnement Canada est le fiduciaire.

La végétation riveraine est composée d'un ensemble d'espèces végétales colonisant les berges d'un cours d'eau. Elle joue un rôle essentiel dans le maintien de la qualité de l'eau en réduisant l'érosion des berges et en filtrant et purifiant l'eau qui ruisselle vers le cours d'eau. La végétation riveraine est un milieu vivant d'une richesse exceptionnelle où se côtoient les écosystèmes aquatiques et terrestres. Les bandes riveraines recèlent une grande diversité biologique.

La population qui habite au bord de l'eau a un rôle important à jouer dans la protection et le maintien d'une végétation riveraine de qualité. C'est pourquoi le *Projet de renaturation des berges de la MRC de Témiscamingue* permettra de faire connaître à la population l'importance écologique de la végétation riveraine et d'offrir aux riverains au cours de l'été 2008 un service d'évaluation des rives. Des travaux de protection des berges sur quatre sites choisis serviront ensuite de vitrines éducatives durant l'été 2009.

Les inspecteurs municipaux ont aussi un rôle déterminant à jouer en lien avec la promotion de la végétation riveraine. Entre autres responsabilités, les inspecteurs municipaux ont souvent des décisions à prendre et des informations à donner aux citoyens au sujet des travaux permis ou recommandés sur la rive. Cependant, il existe à l'heure actuelle peu de ressources pour soutenir le travail de l'inspecteur municipal qui a peu de formation dans ce domaine, une grande charge de travail et souvent une tâche à temps partiel. C'est pourquoi le *Projet de renaturation des berges de la MRC de Témiscamingue* permettra d'offrir gratuitement à tous les inspecteurs municipaux de la MRC de Témiscamingue une formation pratique sur la Politique de protection des rives et du littoral.

Le CREAT a réuni sept partenaires qui contribueront à la réalisation de ce projet. Il s'agit du Groupe conseil agricole du Témiscamingue, de la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue, de la Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue, des Clubs agro-environnementaux du Québec, de la Direction régionale du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Direction de l'Aménagement de la faune de l'Abitibi-Témiscamingue du ministère des Ressources naturelles et de la Faune et de la Direction régionale du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Ce projet du CREAT a permis la création d'un poste à temps plein en environnement pendant 19 mois au Témiscamingue.

Le CREAT est un organisme régional dont la mission est de protéger l'environnement et de faire la promotion du développement durable en Abitibi-Témiscamingue.

- 30 -

Sources : Ambroise Lycke, coordonnateur de projet, 819 629-5010, poste 2
Maribelle Provost, directrice générale, CREAT, 819 762-5770

26, rue Monseigneur Rhéaume Est, bureau 101, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 3J5
Tél. : 819 762-5770 / Télécopieur : 819 762-5760
Courriel : info@creat08.ca
Site Internet : www.creat08.ca